

PRIX

Culture et développement MUNICIPALITÉS

Dossier de candidature 2009

Identification du candidat	
Municipalité ou MRC : Ville de Gatineau	
Adresse : 25, rue Laurier, C. P. 1970, succ. Hull	
Ville : Gatineau	Code postal : J8X 3Y9
Téléphone : 819 243-2345, POSTE 6360	
Télécopieur : 819 595-7178	Courriel : gilbert.caroline@gatineau.ca

Identification de la réalisation	
Nom du projet : Concours Reg'art d'égout	
Année(s) de réalisation : 2008	

Catégorie de concours

Veuillez cocher la case appropriée

- Municipalités de 100 000 habitants et plus
- Municipalités entre 20 000 et moins de 100 000 habitants
- Municipalités de moins de 20 000 habitants

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

Présentation de la municipalité

Veuillez décrire brièvement les principales caractéristiques de la municipalité (taille de la population, localisation, etc.) et son engagement envers les arts et la culture.

<p>La Ville de Gatineau occupe un territoire de 348,5 km². Quatrième ville en importance au Québec, Gatineau compte une population de près de 250 000 habitants.</p> <p>La Politique culturelle est un outil essentiel qui témoigne de l'importance qu'accorde le conseil municipal aux arts et à la culture.</p> <p>En 2008, la Ville de Gatineau signait la deuxième génération d'ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, entente de plus de 5,8 millions de dollars. Ceci équivalait à une première entente au Québec qui incluait les priorités d'action de la politique culturelle, les projets en patrimoine ainsi que les projets d'immobilisation.</p> <p>La Ville de Gatineau innovait également en 2003 en mettant en place une politique d'intégration de l'art à l'architecture et au design urbain. Le conseil municipal a convenu que tous les projets de construction financés entièrement par la municipalité devaient intégrer la réalisation d'une œuvre d'art et que 1 % du budget devait y être consacré.</p>
--

Présentation de la réalisation*

Décrivez la réalisation (coûts, objectifs, etc.), le contexte dans lequel elle s'inscrit, les besoins auxquels elle répond, les défis particuliers et les partenaires impliqués.

Dans la logique de la politique culturelle, la Ville de Gatineau a lancé, en 2008, un concours de design de regards d'égout intitulé Reg'art d'égout qui consistait à la conception de deux modèles de regards d'égout, l'un pluvial et l'autre sanitaire, visant à rehausser l'apparence des rues de la municipalité. L'objectif était également d'amener les citoyens à différencier ces deux catégories et d'appréhender leur usage respectif.

Au Québec, un projet de cette envergure n'avait jamais été réalisé. Contrairement à d'autres villes canadiennes, américaines et d'ailleurs dans le monde où le projet a été réalisé, Gatineau a intentionnellement choisi de ne pas restreindre la participation qu'aux artistes professionnels. Donc, elle devient la première ville au Québec à se doter de regards d'égout dont le visuel a été créé par un citoyen et un employé municipal gatinois.

Le concours Reg'art d'égout a été lancé en janvier 2008. Autant pour les employés que les citoyens, un délai de deux mois a été alloué pour soumettre leurs idées. Au total, plus de 251 propositions de design ont été reçues et un jury de trois personnes a été constitué pour évaluer ces propositions.

Ce concours d'art urbain a permis de stimuler la créativité et l'imagination des citoyens. Les designs proposés par les récipiendaires, soit monsieur Dimitri Gagnon Morris dans la catégorie citoyen et par madame Véronique Marcil dans la catégorie employé, ont permis de démontrer la place qu'occupent la nature et les cours d'eau dans l'histoire et le développement régional.

À l'issue de ce concours, un regard d'égout pluvial (catégorie citoyen) ainsi qu'un regard d'égout sanitaire (catégorie employé) reproduisant le design des lauréats ont été installés dans chacun des cinq secteurs de la ville, aux endroits les plus fréquentés. De plus, la Ville a installé un nouveau regard d'égout dans la rue située à proximité de la résidence de chacun des lauréats. Ainsi, les piétons pouvaient admirer ce nouvel élément du paysage urbain.

Au fur et à mesure que les regards pluviaux et sanitaires devront être remplacés ou encore être intégrés à de nouveaux projets, ils seront conformes aux nouveaux regards conçus par les deux lauréats.

Le projet Reg'art d'égout est un concours d'art urbain ouvert à tous qui a fait appel à la créativité des citoyens et les œuvres retenues font désormais partie intégrante du patrimoine en raison que leur durée de vie de près 100 ans!

* Le concours vise à récompenser une réalisation et non l'ensemble des actions de la municipalité.

Réponses aux critères d'évaluation

Faites la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité, par des faits, des exemples ou des statistiques. *

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels de votre localité ou de votre région ?

Ce projet exprime le dynamisme de la Ville tout en créant des espaces publics plus riches sur le plan visuel et social.

Tous les citoyens peuvent profiter de cet attrait et en être fiers. Il ne faut surtout pas passer sous silence la fierté des lauréats d'avoir contribué à l'embellissement de leur ville.

La création d'une exposition présentant les œuvres des finalistes et des lauréats dans le centre culturel du secteur d'Aylmer a grandement valorisé l'esprit créatif des citoyens et leur a donné l'occasion de s'approprier un lieu habituellement réservé aux artistes professionnels.

L'art public contribue également à refléter et à enrichir l'identité gatinoise, en plus de rendre le séjour des visiteurs plus agréable.

Ce concours d'art public lancé auprès des citoyens et des employés municipaux contribue à ce que ceux-ci se sentent parties prenantes de l'embellissement de leur milieu de vie, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à Gatineau.

Des regards d'égout, aussi beaux et originaux, contribuent à atténuer la grisaille des rues. Il devient plus plaisant d'y vivre!

La Ville de Gatineau a disposé les regards d'égout à des endroits stratégiques pour en assurer une meilleure visibilité. À titre d'exemple, ils furent installés sur le sentier récréatif devant le centre aquatique Paul-Pelletier, à la place Aubry, devant la maison de la culture, à la place du Marché.

*** Attention aux énoncés généraux ! L'évaluation portera sur les impacts concrets de la réalisation et non sur les objectifs du projet ou les orientations culturelles de la municipalité.**

Démontrez, par des faits, des exemples ou des statistiques, en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable.

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

Le fait de voir des regards d'égout transformés et embellis par l'imaginaire de citoyens incite au respect et à la fierté. C'est une richesse qui se partage au présent et qui fera la joie de générations à venir.

Ces regards d'égout sont une empreinte quasi permanente des citoyens et des employés municipaux à Gatineau en raison de la durée de vie d'un regard d'égout.

Au cours des cinq prochaines années, les regards d'égout installés dans les nouvelles rues ainsi que ceux remplacés pour des raisons de bris ou d'usure afficheront les designs des lauréats du concours. Cela entraînera un effet visuel exponentiel.

Ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans la collaboration des employés du Service des arts, de la culture et des lettres, le Service des travaux publics et le Service des communications de la Ville de Gatineau.

Les regards d'égout sont désormais des objets d'embellissement du paysage urbain en plus de défier le temps avec une durée de vie de près de 100 ans!

Faites la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation, par des faits ou des exemples.

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Au plan provincial, il s'agit à coup sûr d'un projet avant-gardiste puisque Gatineau est la première Ville québécoise à lancer un concours de design de regards d'égout de cette envergure.

Le fait que ce concours soit ouvert à la fois aux citoyens et aux employés municipaux, et non qu'aux artistes professionnels, permet d'ajouter à l'originalité du projet. Le nombre impressionnant de propositions reçues témoigne de l'enthousiasme qu'a suscité cet appel à la créativité.

(suite)

De plus, l'attribution d'un design distinct aux deux types de regards d'égout (pluvial et sanitaire) de la Ville est un moyen créatif de prévenir des erreurs de déversement de liquides dans chacun des regards.

Enfin, l'exposition des designs, réalisés par les finalistes et les lauréats du concours, est une idée originale qui permet au grand public de découvrir le talent de plusieurs citoyens et employés. C'est également une belle marque de reconnaissance à leur égard de la part de la Ville.

Photographies illustrant la réalisation

Vous devez transmettre, en accompagnement de ce formulaire, des photos en format jpeg de la réalisation (maximum 5). Ces photos ne seront pas évaluées, mais elles seront utilisées à seule fin de diffusion.

Pour chacune des photos, indiquer son titre, sa légende et le crédit photographique.

Photo 1

Gagnant de la catégorie citoyens, Dimitri Gagnon Morris

Photo 2

Gagnante de la catégorie employés, Véronique Marcil

Photo 3

ville 016.jpg - voir document Word pour description/légende -intitulé photo et description

Photo 4

Photo 5

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Fournier	Prénom : Steve
Adresse : 144, boulevard de l'Hôpital	
Ville : Gatineau	Code postal : J8T 7S7
Téléphone : 819 243-2345 POSTE 2554	Télécopieur : 8192432399
Courriel : fournier.steve@gatineau.ca	
Poste occupé par le responsable de la candidature : Chef de division - Diffusion culturelle	
Employeur : Ville de Gatineau	

Critères d'évaluation

Impacts sur la collectivité **(40 %)**

Perspective de développement culturel durable **(30 %)**

Originalité et excellence **(30 %)**

Exigences de présentation

Le dossier de candidature, comprenant le formulaire complété et les photographies, doit être acheminé par courriel ou par la poste sur CD-ROM.

Les textes fournis dans le formulaire seront repris intégralement pour la présentation des réalisations dans le site Internet de Les Arts et la Ville. Il est donc important de porter une attention particulière à la rédaction des différentes parties du dossier de candidature.

L'évaluation des réalisations se fera uniquement à partir du formulaire complété. Aucune autre pièce supplémentaire ne sera remise aux membres du jury.

Date limite

Le dossier de candidature doit être transmis à Les Arts et la Ville avant le **6 mars 2009** par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville
870, avenue de Salaberry, bureau 104
Québec (Québec) G1R 2T9

ou par courriel à **recherche@arts-ville.org**

Informations

Pour plus d'information ou pour vérifier l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Martin Valiquette
T. 418 691-7480
C. **recherche@arts-ville.org**
www.arts-ville.org